Université Jean Monnet Saint-Étienne

IUT de Roanne Université Jean Monnet

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence
Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1er mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur
Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 3 juillet 2025
Vu la proposition du directeur de l'UFR, de l'institut, de l'Ecole ou de département.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26_191

Année 2025-2026

Diplôme : Licence

Mention : Sciences Pour l'Ingénieur

Parcours : Génie Industriel
Energie Electrique et Automatique

Session : 1 et 2

Semestre : de 1 à 6

Président du Jury	KHENNOUF Salah	Professeur certifié
Membres du Jury	LAMRAOUI Mourad MAMMAD Leize DUROT Xavier	Professeur certifié Professeur certifié Professeur agrégé

Fait à Roanne, le 23/10/2025

La Directrice de l'IUT de Roanne
Evelyne LEFEVRE

Le Président
Florent PIGEON

UNIVERSITÉ JEAN MONNET INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE ROANNE